

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

ACCOMPAGNEMENT VAE « PREMIUM » - « COACHING INDIVIDUEL »

COM15 V4 | date de mise à jour : 15/10/2024

Page 1/2

OBJECTIFS

Accompagnement personnalisé à la valorisation de l'expérience :

- faciliter la compréhension du travail à effectuer ;
- apporter une aide méthodologique renforcée dans la constitution détaillée du livret 2 ;
- préparer l'entretien avec le jury.

Optimiser les conditions de réussite de la démarche.

CONTENUS

- exposé des modalités de l'accompagnement et de l'inscription au diplôme ;
- formalisation du parcours d'accompagnement ;
- explicitation du livret 2 et du Référentiel d'Activités Professionnelles ;
- analyse du parcours du candidat ;
- repérage des activités en lien avec le diplôme ;
- sélection des activités à développer ;
- aide à la description d'une activité ;
- analyse et conseil sur les informations apportées par le candidat dans son dossier ;
- préparation orale du candidat à la présentation de son parcours d'expérience.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

L'accompagnement se déroule en présentiel et/ou à distance, en individuel.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- intégralement réalisé en entretien individuel ;
- rythme et modalités adaptés aux besoins et contraintes du bénéficiaire (entretiens en présentiel ou à distance) ;

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- mise à disposition de ressources spécifiques : référentiel du diplôme visé, livret 2, plateforme de parcours orthographique (Voltaire).

MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT ET DE SUIVI

- contrat individuel d'accompagnement ;
- suivi individuel tout au long de la démarche par le conseiller référent ;
- entretien post-jury d'élaboration de parcours complémentaire en cas d'absence de validation totale ou de validation partielle

PRÉ-REQUIS

Recevabilité délivrée par le certificateur.

PUBLIC

- Salariés du privé et du public.
- Demandeurs d'emploi.
- Indépendants.
- Bénévoles.

TARIF – MODALITÉS DE FINANCEMENT

110 € de l'heure.

Accompagnement facturé au prorata temporis.
Organisme non assujéti à la TVA.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Prestation individuelle.

DURÉE

11 heures.

Plages horaires de 1 à 3 h, sur rendez-vous

DATES – DÉLAIS D'ACCÈS

Entrées et sorties permanentes.

De 1 à 90 jours dès l'accord de financement

LIEUX DE FORMATION

Dans les 6 antennes du DAVA, réparties dans les 4 départements de l'académie de Reims.
Accompagnement possible à distance

INTERVENANTS

Conseiller-ère en VAE.

VALIDATION

Sur décision du jury habilité : validation totale, partielle ou nulle du diplôme.

Délivrance du diplôme, d'attestation de blocs de compétences.

ACCOMPAGNEMENT HANDICAP

Locaux accessibles aux personnes en situation de handicap.

INDICATEURS DE RÉSULTATS

Taux de réussite consultables sur le site Internet : <https://www.academiereims.fr/vae/>

RÉFÉRENCES

Non concerné.

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

ACCOMPAGNEMENT VAE « PREMIUM » - « COACHING INDIVIDUEL »

COM15 V4 | date de mise à jour : 15/10/2024

Page 2/2

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Passage devant le jury VAE organisé par le certificateur.

POURSUITES DE PARCOURS – INSERTION PROFESSIONNELLE

Non concerné.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Nos CGV sont disponibles sur le site internet :
<https://www.academieims.fr/cgv/>

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

ACCOMPAGNEMENT VAE « PREMIUM » - « COACHING INDIVIDUEL »

COM15 V4 | date de mise à jour : 15/10/2024

Page 3/2